BESANÇON

Avocats et universitaires, plus unis que jamais



Partenariat signé entre l'UFR SJEPG, le CRJFC et le Barreau de Besançon. Photo ER/D. R.

Ce jeudi 26 septembre 2019, le Barreau de Besançon, le Centre de recherches juridiques de Franche-Comté (CRJFC) et l'UFR de sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion (UFR SJEPG) ont signé une convention de partenariat portant sur la formation et la recherche. M^{mes} le Bâtonnier Huot (pour le Barreau), Lapérou-Sche-neider (pour le CRJFC), et Tirvaudey (pour l'UFR SJEPG) souhaitent, par cette convention, « développer un cadre de dialogue, de réflexion et d'échange privilégié au-tour de thématiques juridiques, dynamiser la formation et l'insertion professionnelle des étu-diants en droit de l'Université de Franche-Comté ». L'occasion de rappeler « avec force, les liens étroits qui unissent les praticiens et les universitaires, tant au sein des équipes pédagogiques des formations en droit délivrées à Besançon, où il arrive que les avocats interviennent, que dans la recherche juridique où la pratique et la doctrine s'enrichissent mutuellement. »

ER 02/10/19